

# Rechercher et remplacer

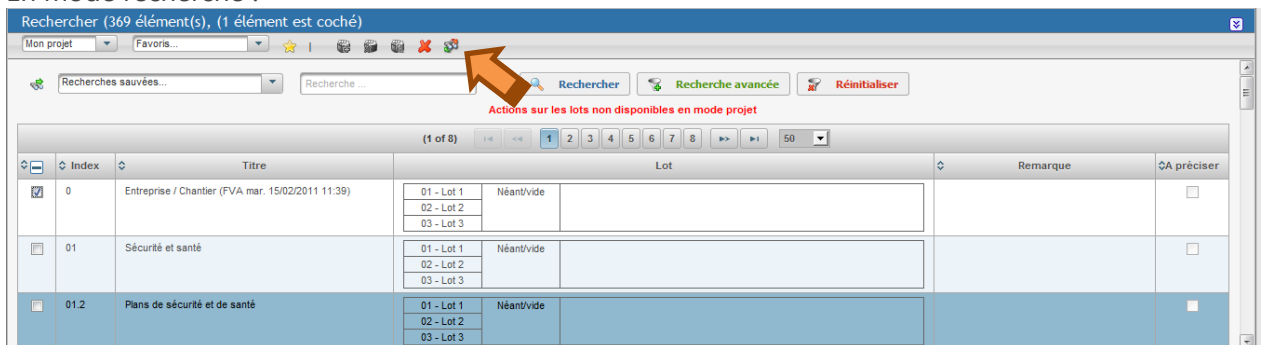
Pour rechercher et remplacer un mot (ou un groupe de mots) par un autre, vous devez suivre les étapes suivantes :


1. Cochez les éléments dans lesquels vous souhaitez faire une recherche en vue d'un remplacement.

En mode arborescence :



En mode recherche :



2. Cliquez sur l'icône  dans la barre d'outils « projet »

La pop-up s'ouvre



Vous avez le choix entre le remplacement dans les descriptifs ou dans les titres des éléments.


**Attention :** Le remplacement dans le titre n'est possible que sur les éléments que vous avez créés. En effet, les titres des éléments provenant d'un CCTBD ne peuvent pas être modifiés.

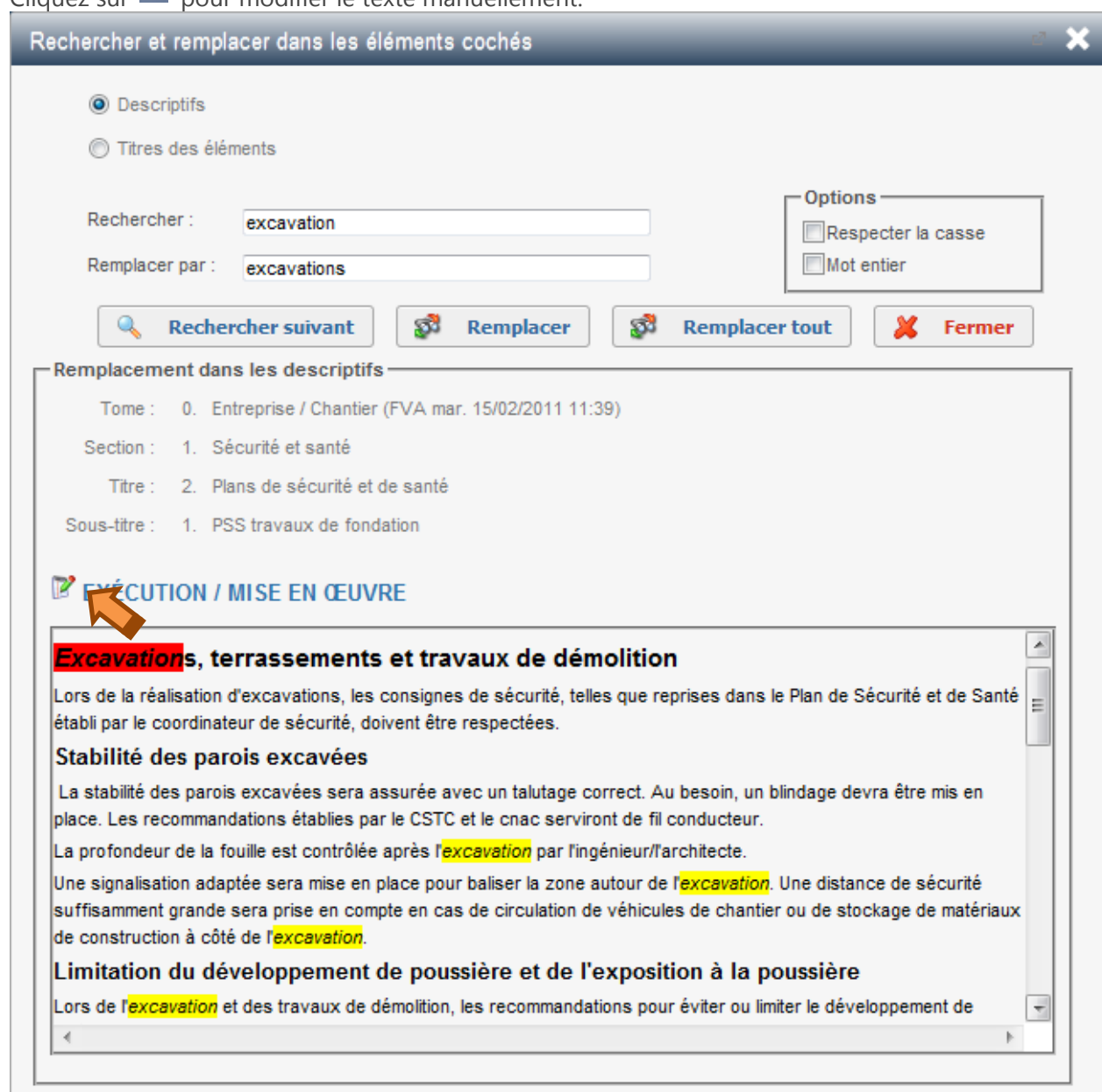
3. Sélectionnez Descriptifs pour modifier le contenu des rubriques et/ou sous-rubriques
4. Encodrez le terme source dans le champ « Rechercher » et le terme cible dans « Remplacer par »

Le bouton « rechercher suivant » est dégrisé

5. Cliquez sur « Rechercher suivant » pour lancer la recherche.
6. Un message, à droite de l'écran, indique le nombre d'occurrences. Après 1 seconde, ce message disparaît et la fenêtre **Remplacement dans les descriptifs** (ou dans les titres des éléments), affiche la 1<sup>ère</sup> occurrence.

L'occurrence courante est affichée en rouge, les suivantes en jaune si elles se trouvent dans la même rubrique

7. Cliquez sur « Remplacer » pour remplacer ou « Rechercher suivant » pour ignorer le remplacement de l'occurrence
8. Cliquez sur  pour modifier le texte manuellement.



Rechercher et remplacer dans les éléments cochés

Descriptifs  
 Titres des éléments

Rechercher : excavation  
Remplacer par : excavations

Options  
 Respecter la casse  
 Mot entier

Rechercher suivant Remplacer Remplacer tout Fermer

Remplacement dans les descriptifs

Tome : 0. Entreprise / Chantier (FVA mar. 15/02/2011 11:39)  
Section : 1. Sécurité et santé  
Titre : 2. Plans de sécurité et de santé  
Sous-titre : 1. PSS travaux de fondation

 **EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE**

**Excavations, terrassements et travaux de démolition**

Lors de la réalisation d'excavations, les consignes de sécurité, telles que reprises dans le Plan de Sécurité et de Santé établi par le coordinateur de sécurité, doivent être respectées.

**Stabilité des parois excavées**

La stabilité des parois excavées sera assurée avec un talutage correct. Au besoin, un blindage devra être mis en place. Les recommandations établies par le CSTC et le cnac serviront de fil conducteur.

La profondeur de la fouille est contrôlée après l'excavation par l'ingénieur/l'architecte.

Une signalisation adaptée sera mise en place pour baliser la zone autour de l'excavation. Une distance de sécurité suffisamment grande sera prise en compte en cas de circulation de véhicules de chantier ou de stockage de matériaux de construction à côté de l'excavation.

**Limitation du développement de poussière et de l'exposition à la poussière**

Lors de l'excavation et des travaux de démolition, les recommandations pour éviter ou limiter le développement de

Le texte est modifié

**Remarque :** vous avez également la possibilité de remplacer tout via le bouton « Remplacer tout » qui vous propose le nombre d'occurrence à remplacer avec un message de confirmation.

Vous pouvez également faire des recherches en respectant la casse (majuscule et minuscule) ou en ne recherchant que sur le mot entier.

Exemple de recherche sur mot entier : une recherche sur [Maçon] ne retrouve que les occurrences de [Maçon] alors que la recherche sans l'option « Mot entier » retrouve également [Maçonnerie], [Maçonnes], etc...